Commune de SAINT JEAN DE LIVERSAY

Plein Horizon

SCHEMA DES CLOTURES

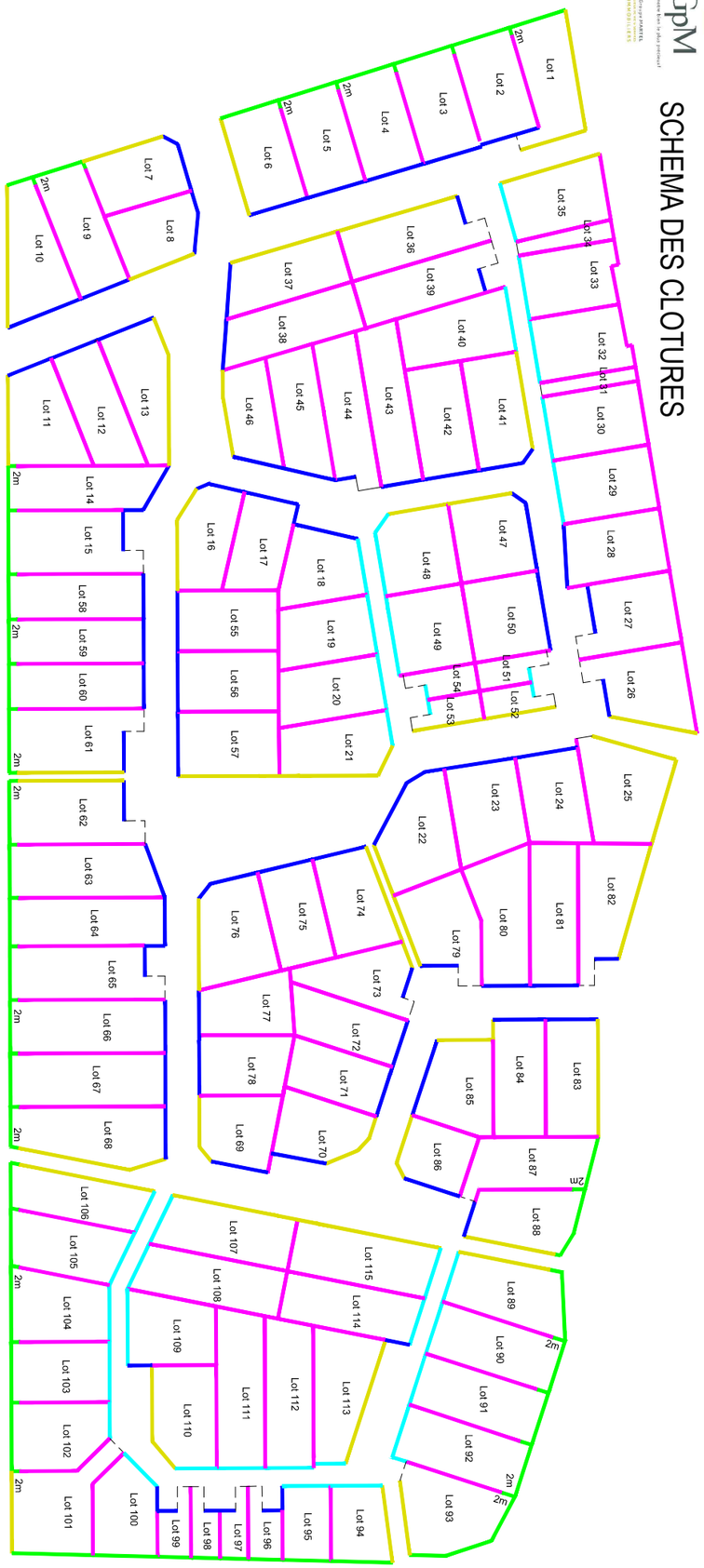

Clôture non obligatoire.
Possibilité de clore par une haie vive d'essences locales variées. La limite peut être matérialisée par une bordurette bois ou béton (sans vue) implantée en limite.

Clôture non obligatoire.
Possibilité de clore par:
un mur plein d'une hauteur maximum de 1,20 m
ou
par une haie vive d'essences locales variées. La limite peut être matérialisée par une bordurette bois ou béton sans vue implantée en limite.
ou
mur-bahut d'une hauteur maximum de 1,20 m surmonté d'une grille ouvragée, l'ensemble limité à 1.60m de hauteur.

Grillage de couleur gris foncé d'une hauteur maximum de 1.60m obligatoirement doublé d'une haie vive d'essences locales variées.
ou
mur-bahut d'une hauteur maximum de 1,20 m surmonté d'une grille ouvragée. L'ensemble d'une hauteur maximum de 1.60m.
ou
Un mur plein d'une hauteur maximum de 1,20 m

Mur plein d'une hauteur maximum de 1.80m (faire transition régulière sur les premiers mètres à partir de l'alignement conformément à l'un des 2 schémas ci dessous)
ou
Grillage ou tout autre dispositif de qualité d'une hauteur maximum de 1.80m obligatoirement doublé d'une haie vive d'essences locales variées.

Grillage de couleur gris foncé d'une hauteur maximum de 1.60m obligatoirement doublé d'une haie vive d'essences locales variées.

Dossier: 121286-PA
Document annexé au règlement du lotissement

Pour favoriser la circulation de la petite faune entre les jardins, il est demandé de créer au minimum une ouverture par limite d'au moins 10cm x 10cm dans le bas des clôtures.

Les haies seront obligatoirement composées d'un mélange d'au moins trois essences locales variées

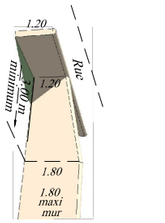

OU

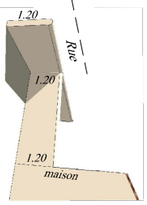

Les coffrets de branchements de réseaux et la boîte aux lettres devront être intégrés dans un muret ou un encadrement bois (implanté à l'alignement) d'une hauteur de 1.20 m

GpM
Vous êtes notre bien le plus précieux!
Groupe MARTEL
LIEUX DE VIE & SERVICES
IMMOBILIERS

Département de la Charente-Maritime

Commune de SAINT JEAN DE LIVERSAY

Rue Saint Jean

Rue du Château d'eau

DOCUMENT PROVISOIRE

Lotissement Plein Horizon

Plan de bornage et de vente

Lot n° 14

Cadastré : YD n°_____

Surface : 303 m²

Surface plancher autorisée : 200 m²

Permis d'aménager n° PA 017349 22 C0002
délivré le 13 septembre 2022 .

Plan de situation

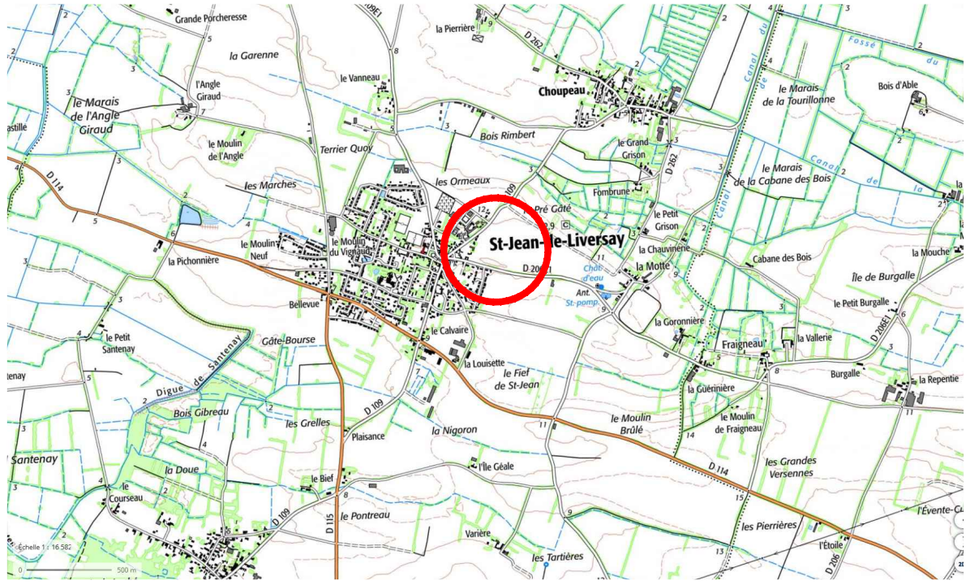

La position des coffrets et boitiers de branchements est donnée à titre indicatif.

Maître d'Ouvrage

GPM IMMOBILIER
Avenue des Fourneaux
17690 ANGOULINS SUR MER
Tél : 05.46.37.03.00
E-mail : contact@gpm-immobilier.com

Paysagiste concepteur

Eric ENON
Atelier de l'Empreinte
6 rue des Anémones
17000 LA ROCHELLE
Tél: 05.46.41.91.81
E-mail : ericenon@yahoo.fr

Géomètre Expert

S.C.P. CHANTOISEAU-BOUTGES
54, Rue de Vaugouin
17000 LA ROCHELLE
Tél : 05.46.43.33.48
E-mail:geometres@bcge17.com

Dessiné le 13 octobre 2022

Dossier : 121286